



## **RESPONSABILITÉ**

FluoroSeal Inc. décline toute responsabilité quant au sinistre, aux dommages, au coût de réparations, à toute sorte de dommages indirects ou consécutifs, qu'ils soient établis en fonction de la garantie (à l'exception de l'obligation acceptée par FluoroSeal Inc. sous la rubrique précédante "Garantie"), du contrat ou de la négligence, découlant de la conception, de la fabrication, de la vente, de l'utilisation ou de la réparation des produits ou des conceptions techniques fournies au client. Tout litige sera interprété selon les lois de la province du Québec, Canada et toute poursuite, action légale ou instance issue de ces termes et conditions sera instituée dans la juridiction de Montréal, Québec, Canada.

## **GARANTIE**

FluoroSeal Inc. offre une garantie d'un (1) an sur ses produits fabriqués de la date d'expédition pouvant aller jusqu'au remplacement de ceux qui présentent un vice de matériel ou erreur d'exécution à condition qu'ils aient été utilisés selon les recommandations de FluoroSeal Inc. Toutefois, si le résultat de l'inspection faite par FluoroSeal Inc. révèle que les produits sont défectueux ou ont besoin d'un ajustement, le montant du dit ajustement ne devra pas dépasser le montant du prix de vente nette du ou des produit(s) défectueux seulement ainsi qu'aucune indemnité ne sera allouée pour le travail ou le coût de réparation ou de remplacement des produits défectueux ou des défauts de fabrication ou des dommages résultants de ceux-ci. FluoroSeal Inc. garantit les produits qu'elle vend provenant d'autres manufacturiers jusqu'à concurrence de la garantie que ces derniers offrent. Lorsque la conception technique ou les travaux de fabrication sont fournis, l'acceptation du client des modèles de FluoroSeal Inc. ou de la réalisation des travaux libèrera FluoroSeal Inc. de toute obligation autre que celle exprimée dans la garantie des produits de FluoroSeal Inc.

**CECI CONSTITUE LA GARANTIE EXCLUSIVE DE FLUROSEAL INC. FLUROSEAL INC. DÉCLARE N'AVOIR AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRÈS OU TACITE, ET DÉCLINE, PAR LA PRÉSENTE, TOUTES AUTRES GARANTIES TACITES DE LA QUALITÉ MARCHANDE ET DE L'ADAPTATION RELATIVE À UN BUT PARTICULIER QUI DÉPASSERAIENT LES OBLIGATIONS PRÉMENTIONNÉES LES EXCLUENT DE SA GARANTIE.**

FluoroSeal Inc. n'assume, ni autorise toute personne d'assumer en son nom, toute autre obligation concernant la vente de ses conceptions techniques ou de ses produits. Cette garantie ne s'applique pas à aucun produit ou pièces de produit qui (a) ont été réparés ou ont subi des altérations en dehors de l'usine de FluoroSeal Inc.; (b) ont été mal utilisés, négligés ou soumis à des accidents; (c) ont été utilisés d'une manière contraire aux instructions ou recommandations de FluoroSeal Inc. FluoroSeal Inc. décline toute responsabilité quant aux erreurs de conception dues à l'information inappropriée ou incomplète fournie par le client ou ses représentants.